



DAUMERAY FLASH

Numéro 37 - Avril 2016

Informations sur la publication du bulletin et du flash

A compter de cette année, la parution du bulletin devient annuelle, la prochaine parution sera donc en janvier 2017.

Le flash reste avec une fréquence bimensuelle voire plus si l'actualité est plus importante. Les délibérations ne seront plus inscrites à l'intérieur du flash, elles seront consultables en mairie ou sur le site internet.

Nous vous encourageons d'ailleurs à le consulter régulièrement, disponible à chaque instant, il fournit une mine d'informations.



MAIRIE DE DAUMERAY, 25 rue de la Fraternité

Horaires d'ouverture : Mardi et jeudi de 14h à 17h, Vendredi de 14h à 18h, Mercredi et samedi de 9h à 12h

Tél : 02 41 33 03 72, Fax : 02 41 33 03 73

Email : mairie.daumeray@wanadoo.fr, Site : www.daumeray.mairie49.fr

AJAX DAUMERAY FOOTBALL

A la recherche d'un nouveau bureau

Eric SALMON, après 11 ans de mission arrêtera ses fonctions de président fin mai 2016. Le bureau fait donc appel aux joueurs, parents, dirigeants ou habitants de la commune qui souhaiteraient s'investir dans une mission passionnante.

Il peut s'agir aussi d'un binôme ou d'une équipe.

Attention un club de football ne peut pas fonctionner sans président selon les statuts de la FFF. Sans président, il ne sera pas délivré de licence, et sans licence pas de compétition possible en championnat.

Le président actuel reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire au 06.01.71.03.37

Création d'un groupement de jeunes U15-U17 et entente U19

Une convention de création d'un groupement « jeunes » dans les catégories U15 et U17 avec les clubs d'Etriché et de Chateauneuf sur Sarthe a été déposée au district de Football de Maine et Loire au début du mois d'avril.

Une réunion avec les parents et joueurs est prévue le 27 avril 2016 au stade.

Un projet d'entente U19 est prévu avec le club de Durtal.

Nouveaux joueurs

Dès le début du mois de mai, toute personne (de u6 à vétéran) qui souhaiterait faire un ou plusieurs essais en fin de saison sera la bienvenue aux entraînements. Elle devra seulement présenter un certificat médical.



Vous utilisez le train ? Vous êtes concernés !

Afin d'améliorer le fonctionnement des lignes TER régionales (qualité du service, dessertes, tarification, information, etc...), la région des Pays de la Loire organise une rencontre entre les acteurs locaux des transports et les voyageurs.



**Prochaine réunion le
Jeudi 28 avril 2016
18h30**

Champagné (72470) salle polyvalente rue Léopold Gouloumès.



Lors de votre tri ou rangement de printemps, n'oubliez pas de mettre de côté des jeux et jouets pour l'ADMR (complets et en bon état) !



Ces jeux seront proposés à la vente le samedi 3 décembre 2016 pour le vide-jouets au bénéfice du **Téléthon.**

Contacts : 02 41 32 57 66 ou 02 41 32 55 54

Frelon asiatique en mai !

Depuis son arrivée sur le Maine et Loire en 2009, le Frelon asiatique a poursuivi son invasion jusqu'à dépasser, en 2014, le millier de nids.

Afin de lutter efficacement, il est important que chacun se mobilise.

Au printemps, la fondatrice sort de sa cachette pour installer son nid dans les zones abritées. Ce nid appelé « nid primaire » n'est pas plus gros qu'une balle de tennis et contient un seul frelon. Il est aisé de le détruire.



Assurez-vous qu'il s'agit bien de Frelons asiatiques.

Contactez votre GDON ou la FDGDON 49 afin qu'il soit procédé à l'expertise du pré-nid.

Liste non exhaustive des supports :

- Abris de jardin/vélos/animaux
- Bordures de fenêtres/portes/toitures
- Hangars
- Nichoirs à oiseaux...

La fondatrice va implanter son pré-nid dans une zone abritée pour ne pas subir les aléas de la météo.



En cas de doutes, contactez :

Monsieur Fernand PINEAU

Tél : 06 74 62 13 13

CIMETIERE : REPRISE DES CONCESSIONS

A l'occasion des Rameaux, trois sortes de petites pancartes ont été installées dans le cimetière. Celle, habituelle, relative au **« Renouvellement de concession »** concerne les concessions échues en 2016 ou en 2015 qu'il faut renouveler cette année.

Les autres pancartes sont liées aux procédures de reprise des concessions par la mairie, qui sont de deux ordres :

1) la pancarte **« Reprise de concession »** : Si le renouvellement d'une concession à durée limitée n'est pas demandé, la commune peut la reprendre. Toutefois, la reprise ne peut intervenir qu'au bout de 2 années suivant l'échéance de la concession.

2) la pancarte **« Projet de reprise de concession »** : Si une concession n'est pas entretenue, la commune peut constater son état d'abandon et entamer une procédure de reprise dans certaines conditions, notamment :

- la concession doit avoir plus de 30 ans,
- la dernière inhumation doit remonter à au moins 10 ans,
- la famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession doit en être avisée,
- un délai d'attente de 3 ans à partir du constat d'abandon doit être respecté.

Nous invitons les familles ou ayants droits concernés par l'une de ces procédures à contacter la mairie au 02 41 33 03 74 (tous les jours sauf le mercredi).

coupez vos branches pour garder le fil

Le réseau téléphonique véhicule des communications. Le préserver, c'est maintenir le lien entre les personnes.



Le frottement et la chute des branches détériorent les câbles et peuvent provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence.

Un élagage régulier permet d'éviter ces désagréments.



le savez-vous ?

si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques).

Lors de l'élagage, si vous craignez d'endommager les câbles vous pouvez demander leur dépose préalable auprès du

Guichet d'Accueil Technique

par courrier : 72 bd de Creach Gwen
CS 43043

29334 Quimper cedex
ou par mail : gat.oe@orange.fr

DATES A RETENIR

Mai

- 8 : Commémoration au cimetière à 9h30
- 10 : Bal Amitiés Loisirs
- 18 : Repas CCAS
- 21 : Gala de Boxe (S.des Sports)
- 21-22 : Championnat de Tir à l'arc régional par équipe
- 27 : Barbecue à St Germain

du 29 avril au 28 mai :
Art Saint Germain en Mai
Vitreaux contemporains

Juin

- 3 : Loto (La Réunion)
- 12 : Journée des Associations
- 14 : Bal "Bon Accueil"
- 15 : Repas CCAS
- 18 : Fête de l'école Maurice Ludard
- 25 : Kermesse de l'école Notre Dame

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
de Daumeray

L'Association Familles Rurales de Daumeray en fête au mois de juin !

CONCERT-ANNIVERSAIRE :

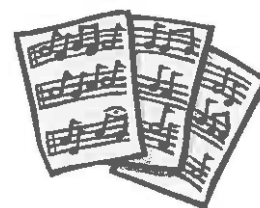
Le vendredi 03 juin 2016 à 20h30 au Théâtre de Rouget le Braconnier

l'association fêtera les 10 ans de la chorale Dalmare Canti,
dirigée par Frédérique TALLON, avec tous les anciens choristes.

Entrée : 5 € (enfants : gratuit jusqu'à 10 ans)

Renseignements et réservations auprès de :

Michel BERTRAND au 02.41.76.90.68 ou hubert.veronique@aliceadsl.fr



LE GALA :

Spectacle de danse, zumba et théâtre, préparé par Amandine et Marine.

Avec plus de 100 participants (enfants à partir de 4 ans et adultes)

1) Le vendredi 10 juin à 20h30

2) Le samedi 11 juin à 20h30

3) Le dimanche 12 juin à 15h00

au Théâtre de Rouget le Braconnier (Daumeray)

Entrée 6 € (enfants : gratuit jusqu'à 10 ans)

Renseignements et réservations auprès de :

Nathalie PAGERIE au 02.41.27.33.20 ou afndaumeray@gmail.com

